Le bioéthanol

À VOS PLEINS, PRÊTS, ROULEZ !!!

2026

SUPERÉTHANOL E85

Le Superéthanol-E85 célèbre ses 20 ans en 2026 !

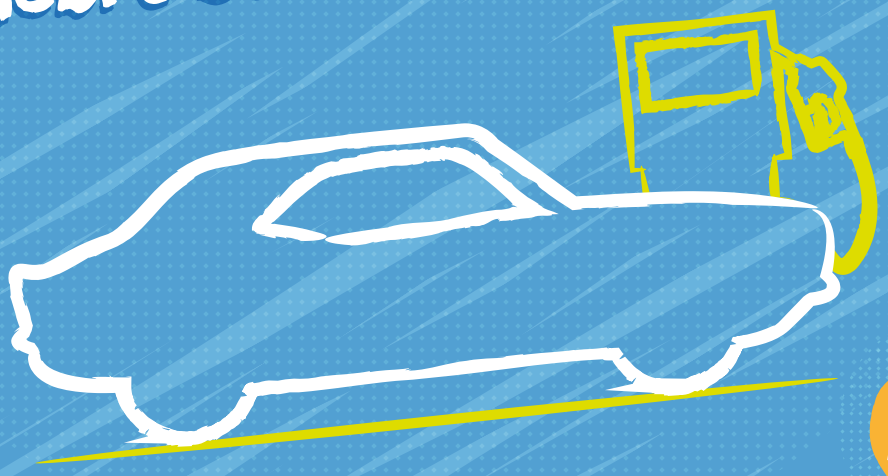

Octobre 2026

bioethanolcarburant.com

bioéthanol®

Roulons plus vert et moins cher

Le bioéthanol un carburant renouvelable

De l'énergie végétale dans votre moteur

Le bioéthanol est de l'alcool agricole produit en France à partir de betteraves sucrières, de céréales cultivées essentiellement en France, et de résidus sucriers et amidonniers.

Le reste des plantes sert à l'alimentation humaine (sucre et amidon) et à l'alimentation animale (pulpes de betteraves et drêches de céréales).

Les matières premières du bioéthanol français représentent moins de 1% de la surface agricole utile française, nette des coproduits alimentaires (source France AgriMer 2024).

Du bioéthanol made in France

La France est le premier producteur européen d'alcool agricole.

Le bioéthanol est produit dans la moitié nord de la France et dans le sud-ouest. La filière représente 9000 emplois agricoles et industriels (source PwC 2014).

Le bioéthanol français économise l'équivalent de 560 000 tonnes de pétrole importé par an.

Un biocarburant plus écologique

Le bioéthanol remplace dès aujourd'hui une partie de l'essence fossile. Il permet de lutter contre le réchauffement climatique. Le bioéthanol produit en Europe permet de diminuer les émissions nettes de gaz à effet de serre (en CO_2 équivalent) de 79% en moyenne par rapport à l'essence fossile substituée (source : ePURE pour 2024).

Le bioéthanol consommé en France permet d'éviter plus de 2,7 millions de tonnes de CO_2 par an, soit l'équivalent des émissions de 1 400 000 voitures (pour 2 tonnes de CO_2 émises par véhicule essence par an).

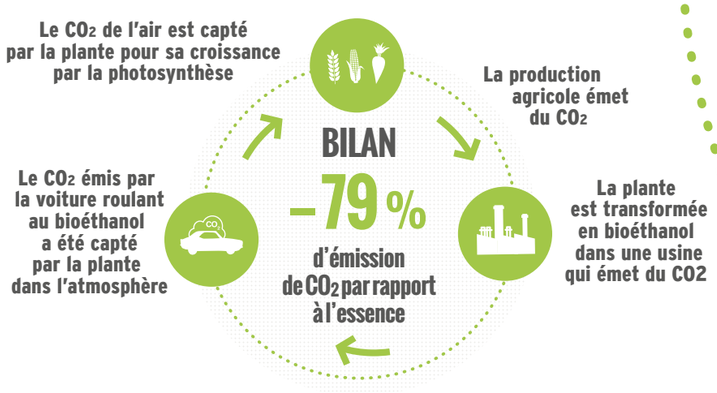

Source : ePURE 2024

Présent dans toutes les essences

L'éthanol (en pur ou dans un dérivé) est actuellement présent dans tous les carburants essence distribués en France :

JUSQU'À	JUSQU'À	DE 60% À
7,5%	10%	85%
DANS LE SP95 ET LE SP98	DANS LE SP95-E10	DANS LE SUPERÉTHANOL E85

La production de bioéthanol : des bénéfices pour le climat, l'alimentation animale, l'énergie et la chimie biosourcée

Moins de gaz à effet de serre

La réduction des émissions de gaz à effet de serre constitue la raison d'être première du bioéthanol. En France, son utilisation a permis d'éviter en 2024 l'équivalent des émissions annuelles de 1 400 000 voitures, soit près de **2,7 millions de tonnes de CO_2**. En 2024, le bioéthanol a également remplacé **580 millions d'euros de consommation de produits pétroliers**, contribuant ainsi à réduire la dépendance énergétique du pays.Le bioéthanol produit dans l'Union européenne permet une réduction moyenne de **79** % **des émissions de gaz à effet de serre**, en analyse de cycle de vie, par rapport à l'essence fossile.

Plus d'alimentation et d'énergie

Au-delà de ses bénéfices climatiques, la filière bioéthanol joue un rôle clé dans la **souveraineté alimentaire et énergétique**. Issue de la production agricole française et européenne, elle repose sur un modèle de valorisation intégrale des matières premières, dans lequel énergie et alimentation sont indissociables.

Ainsi, une même betterave permet de produire du sucre destiné à l'alimentation humaine, des coproduits pour l'alimentation animale (pulpe de betterave), du bioéthanol obtenu par fermentation des sucres, ainsi que du **CO_2 renouvelable** utilisé notamment dans les boissons gazeuses et, demain, dans la fabrication de carburants de synthèse.

Ce modèle de bioraffinerie garantit qu'aucune production alimentaire n'est détournée au profit de l'énergie : au contraire, la filière renforce les débouchés agricoles tout en répondant aux besoins énergétiques.

Production de bioéthanol = Alimentation, énergie et matières premières pour la chimie

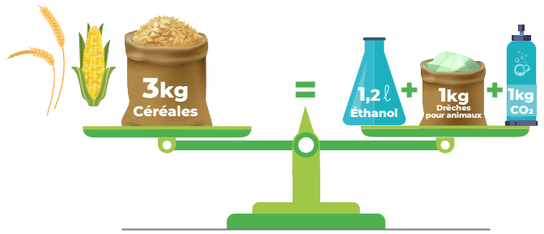

Les céréales sont transformées en 3 parties égales : 1/3 éthanol, 1/3 alimentation animale, 1/3 de CO_2 biosourcé. Les drêches de céréales riches en protéines permettent aux éleveurs de limiter leur dépendance aux tourteaux de soja importés d'Amérique du Sud, associés à des risques de déforestation.

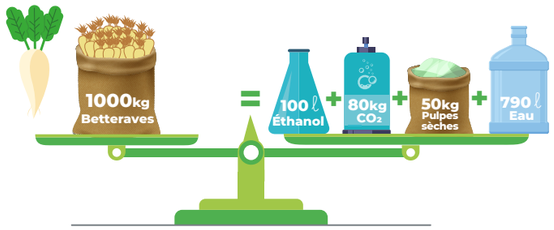

Les betteraves sucrières transformés produisent beaucoup d'eau, du sucre transformé en éthanol, des pulpes destinées à l'alimentation animale ou à la production d'énergie, et du CO_2 biosourcé.

Le bioéthanol au cœur de la bioéconomie européenne

Une nouvelle étude a été publiée par **Nova Institute** en septembre 2025* sur l'utilisation de la biomasse alimentaire de l'Union européenne. Elle met en évidence quatre avantages à utiliser les cultures alimentaires pour des usages des usages non alimentaires tels que les biocarburants, la chimie et les matériaux.

Cette valorisation renforce la résilience de l'agriculture européenne en offrant aux agriculteurs des débouchés diversifiés et stables, tout en générant des coproduits riches en protéines pour l'alimentation animale. L'étude souligne également que ces ressources sont indispensables pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et atteindre les objectifs climatiques. Grâce à des rendements élevés à l'hectare, les cultures utilisées pour produire de l'Ethanol permettent une utilisation efficace des terres agricoles, laissant davantage d'espace à la nature. Le bioéthanol s'inscrit ainsi pleinement dans une bioéconomie durable, compétitive et souveraine pour l'Europe.

Agriculture européenne

L'existence de plusieurs débouchés pour les récoltes donne aux agriculteurs une plus grande flexibilité et réduit leur vulnérabilité aux fluctuations de prix dans un seul secteur ; elle encourage également l'investissement dans l'innovation et les pratiques durables, car les agriculteurs peuvent diversifier leurs revenus et s'adapter aux changements du marché.

Sécurité alimentaire

L'utilisation de cultures alimentaires (1G) renforce le secteur agroalimentaire européen. Elle génère des coproduits riches en protéines, renforce les filières de l'amidon, du sucre et des huiles dont elle partage les matières premières et permet de valoriser des déchets et résidus. En période de crise, elle représente une réserve stratégique précieuse.

Changement climatique

L'utilisation de la biomasse de première génération est essentielle pour décarboner l'industrie européenne et atteindre la neutralité carbone, en particulier dans la chimie et les carburants. Moins coûteuse à transformer et plus adaptée à un déploiement massif que la biomasse de deuxième génération, elle offre une solution rapide et efficace pour accélérer la transition vers une économie bas carbone.

Protection de la biodiversité

La biomasse de première génération soutient la protection de la biodiversité. Les cultures alimentaires utilisent très efficacement les terres pour la production d'amidon, de sucre et d'huiles végétales ; maximiser la productivité de chaque hectare réduit la superficie totale des terres nécessaires à l'agriculture, laissant plus d'espace pour la protection de la nature et de la biodiversité.

*L'étude est disponible sur renewable-carbon.eu

Les étapes de la fabrication de l'alcool traditionnel et du bioéthanol

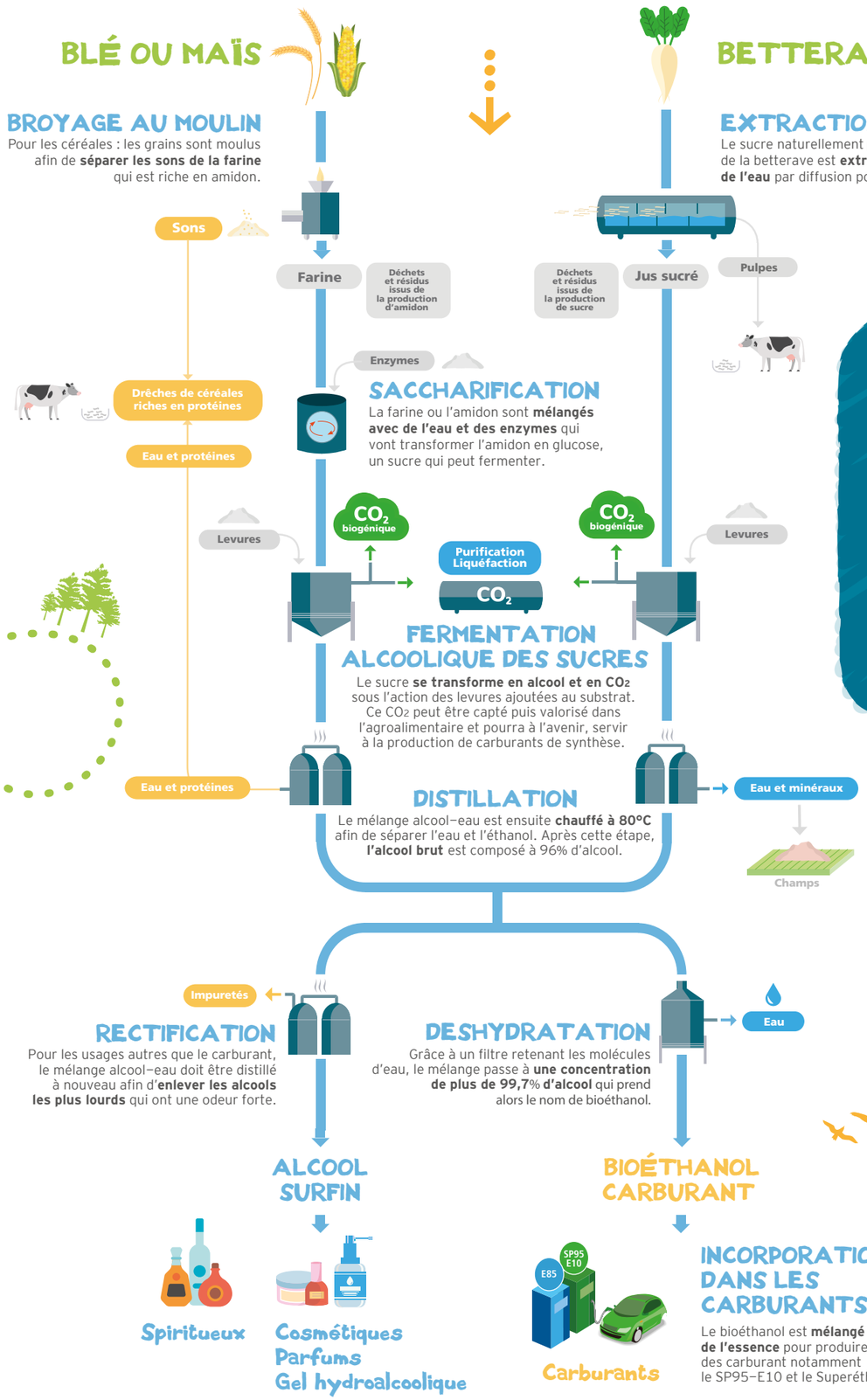

Le saviez-vous ?

- 1 hectare de betteraves permet de produire le bioéthanol nécessaire pour rouler durant près de 100 000 km.
- 1 % de la surface agricole utile française seulement est utilisé pour produire des betteraves et des céréales pour le bioéthanol et ses coproduits alimentaires.
- 55 000 agriculteurs contribuent à la production française de bioéthanol.

Le SP95-E10, l'essence à 10% d'éthanol

Jusqu'à 10% d'éthanol dans votre essence

Le SP95–E10 est l'essence sans plomb qui contient jusqu'à 10 % d'éthanol en volume. Le SP95 contient jusqu'à 7,5 % d'éthanol (en pur et dans un dérivé). **Dans « E10 », il y a E pour Ethanol et 10 pour 10 %.**

Le SP95–E10, distribué en France depuis 2009, est destiné à remplacer le SP95 car il permet de consommer moins d'essence fossile et plus de bioéthanol renouvelable.

Pourquoi l'E10 est-il avantageux ?

Le SP95-E10 est moins cher que le SP95 de plus de 4 centimes par litre car il est moins taxé. Malgré une consommation supérieure d'environ 1 %, il est donc plus économique que le SP95.

Les performances des véhicules sont similaires avec le SP95–E10 et le SP95. Le véhicule bénéficie d'une légère augmentation de l'indice d'octane du SP95–E10 apportée par l'éthanol supplémentaire.

Disponibilité et compatibilité

En 2025, le SP95–E10 représente **plus de 61 % de l'essence vendue en France**. Sa distribution s'étend partout en Europe où c'est l'essence d'homologation des véhicules. En France, plus de **7 stations-service sur 10 proposent le SP95-E10** (source : www.prix–carburants.gouv.fr).

99 % du parc des véhicules essence en circulation est compatible avec le SP95-E10 (voir liste à l'intérieur). Les autres engins à moteur essence (bateaux, tondeuses à gazon, ;) sont le plus souvent compatibles avec le SP95–E10 (voir liste à l'intérieur).

La liste officielle des véhicules garantis compatibles avec le SP95-E10 par les constructeurs est consultable sur E10.fr

Plus de 7420 stations-service équipées en SP95-E10 en France, soit 77% des stations *

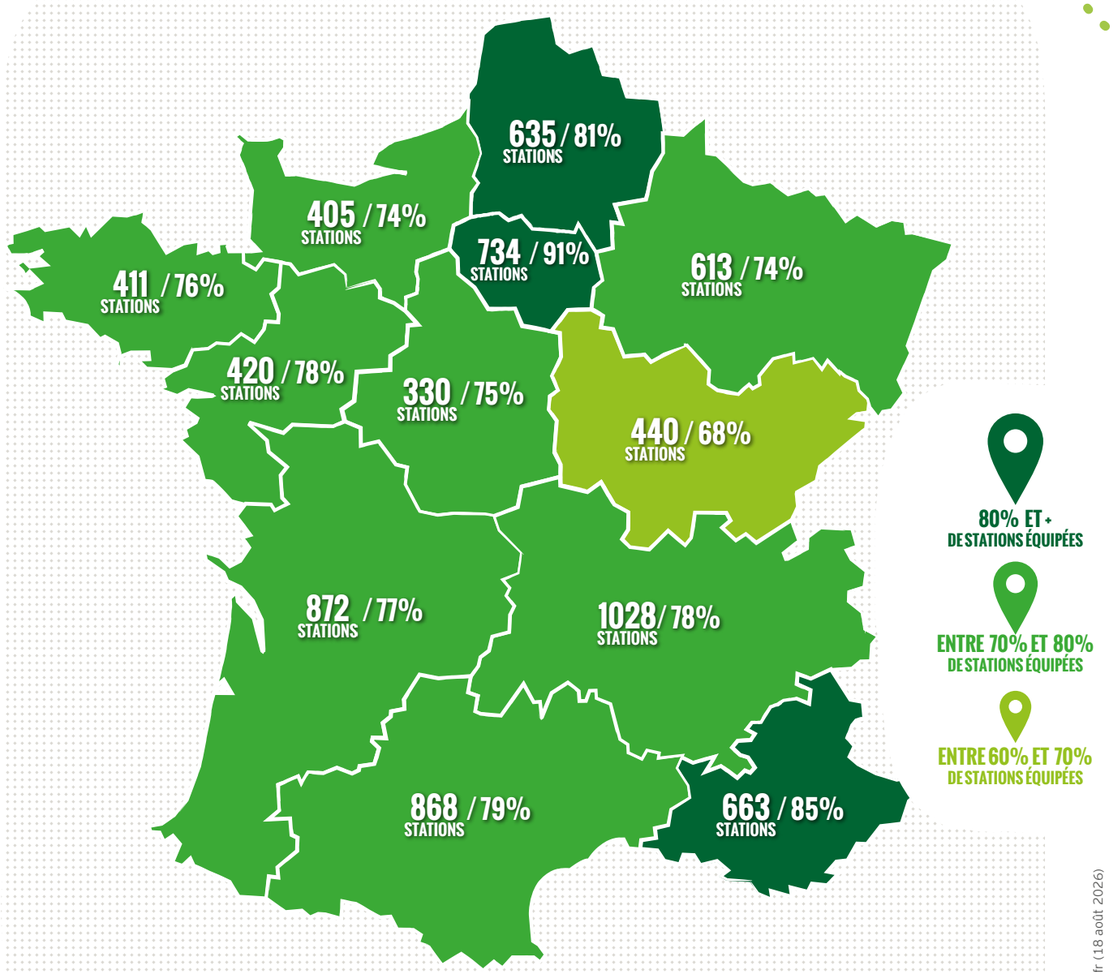

* prix–carburant.gouv.fr (18 août 2026)

Le saviez-vous ?

- Le SP95-E10 représente 62,6 % (août 2026) des essences consommées en France.
- 77% des stations distribuant plus de 500 m³ de carburant par an proposent du SP95-E10.
- 100% des stations sur autoroutes distribuent le SP95-E10.

Le Superéthanol-E85, le carburant + vert et - cher

Jusqu'à 85 % de bioéthanol pour rouler plus vert

Le Superéthanol-E85 est un carburant pour moteur essence qui contient entre 60 % et 85 % de bioéthanol en volume, le complément étant de l'essence Sans Plomb 95.
«E85» vient du E pour Ethanol et de 85 pour 85%.

Le Superéthanol-E85, le carburant du pouvoir d'achat et écologique

Depuis 2006, le Superéthanol-E85 est le carburant du pouvoir d'achat. En août 2026 avec un **prix à la pompe de 0,85€/l en moyenne soit plus d'1€ de moins que le SP95-E10 (1,96€/l)**, les automobilistes convertis au bioéthanol ont réalisé **817 € d'économies par an pour 13 000 km parcourus** par rapport à l'essence SP95-E10, et de 1257€ pour 20 000 km, en cas de surconsommation de 25%.

En 2025, 11 300 Ford Kuga FHEV Flexifuel E85 ont été achetés soit près de 2000 de plus que l'année précédente. Le parc de véhicules flex-E85 s'élève à plus de 418 000 voitures dont 38% de véhicules flex-E85 d'origine et 62% équipés de boîtiers de conversion flex-E85 homologués.

Un carburant meilleur pour le climat et la qualité de l'air

Pour un contenu moyen de 75% de bioéthanol, le Superéthanol-E85 **réduit les émissions de CO_2 de plus de 50%*** par rapport à l'essence fossile en prenant en compte une surconsommation de 25%.

En France, **un véhicule hybride rechargeable flex-E85** (qui roule pour 60% avec son moteur thermique et pour 40% à l'électricité), **n'émet pas plus de CO_2 durant toute sa vie qu'un véhicule 100% électrique à forte autonomie (400 km)****

Le Superéthanol-E85 préserve la qualité de l'air.
Il réduit jusqu'à 90 % les émissions de particules fines par rapport à l'essence.

*Source : CarbuRe-DGEC 2025
**En analyse de cycle de vie pour un véhicule de segment C: fabrication du véhicule, des pneus, de la batterie, production et consommation d'énergie (Source : Etude ACV IFPEN de juin 2022).
*** Étude du Pr. Czerwinski 2017

Rouler au Superéthanol-E85, c'est simple !

- Acheter un **véhicule flex-E85 d'origine** ou **hybride flex-E85 d'origine** neuf (Ford Kuga FHEV Flexifuel E85) ou d'occasion (liste complète sur bioéthanolcarburant.com)

- Ou **équiper un véhicule essence ou hybride essence d'un boitier homologué flex-E85**. Pour équiper un véhicule, il suffit de contacter le garage agréé le plus proche,sur la liste disponible sur le site des fabricants de boitiers.

Quatre fabricants proposent au moins un boîtier E85 homologué par le CNRV :

Biomotors (biomotors.fr)
→ 9 catégories homologuées ;

FlexFuel Energy Development (roulezpascher.com)
→ 6 catégories homologuées ;

eFlexFuel (eflexfuel.fr)
→ 4 catégories homologuées ;

Borel
→ 4 catégories homologuées.

- Télécharger l'**application gratuite « mes stationsE85 »** pour le plein dans l'une des **4000 stations E85**.
93% des automobilistes ont une station distribuant de l'E85 à **moins de 10km de chez eux**.

L'arrêté du 30 novembre 2017 (relatif aux conditions d'homologation et d'installation des dispositifs de conversion des véhicules à motorisation essence en motorisation à carburant modulable essence - Superéthanol-E85), modifié par l'arrêté du 19 février 2021, encadre l'homologation et l'installation des « boîtiers de conversion E85 » mis sur le marché.
Il permet à la plupart des voitures essence immatriculées depuis le 1er janvier 2001, si elles sont compatibles avec le SP95-E10, d'être équipées d'un boîtier E85 homologué par l'État. Cela représente un potentiel de 10 millions de voitures en France.

L'arrêté prévoit :
- lors de tests à l'UTAC par les fabricants de boîtiers E85, la vérification du respect des limites des émissions polluantes des véhicules, selon leur norme Euro d'origine, pour 12 catégories de véhicules (essais à l'UTAC), y compris pour les véhicules de 15 CV et plus et les véhicules munis d'un filtre à particules,
- la procédure d'installation (réseaux d'installateurs formés et agréés par le fabricant du boîtier), avec une liste de véhicules et moteurs compatibles,
- la garantie, par une assurance, pour les moteurs et les systèmes de post-traitement des émissions de polluants, en cas de détérioration due à l'installation du boîtier, en remplaçant le cas échéant la garantie du constructeur automobile,
- la modification de la carte grise (mention « FE » au lieu de « ES » dans la case P3).

OÙ TROUVER UNE STATION SUPERÉTHANOL-E85 ?

plus de 4 130 stations-service équipées en Superéthanol-E85 en France, soit 43 % des stations

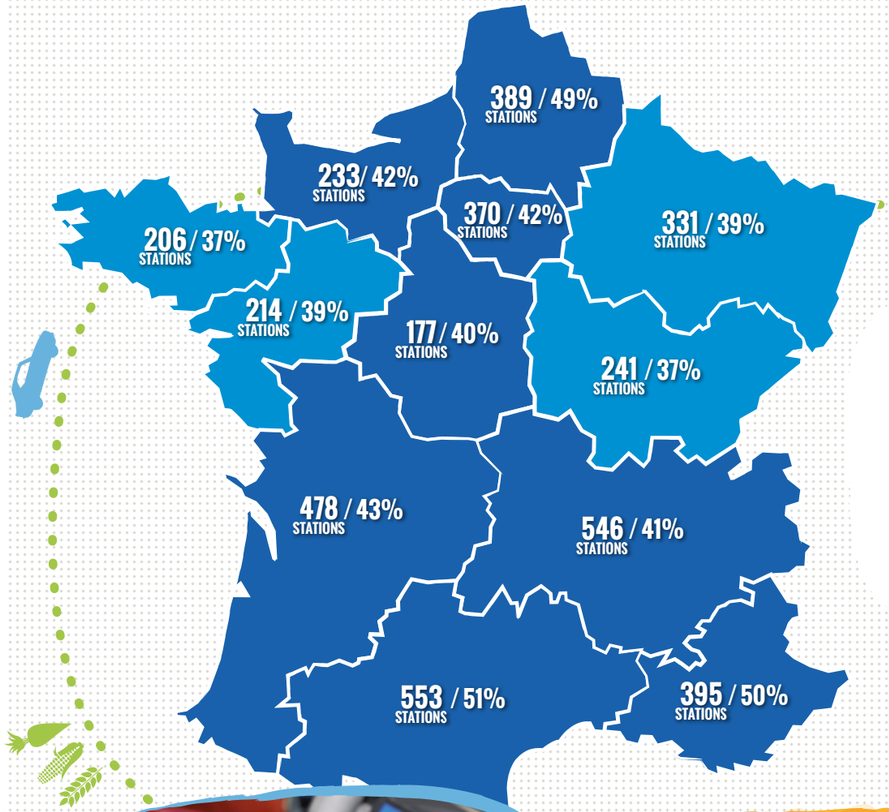

source : prix-carburants.gouv.fr (25 septembre 2026)

Application gratuite « Mes stations E85 »
Développée par la Collective du Bioéthanol

Télécharger dans l'App Store
APPLI ANDROID SUR Google Play

3 bonnes raisons de rouler en véhicule flex-E85

- **Un carburant à prix attractif : 0,85 €/litre (prix moyen en août 2026) selon le site ecologie.gouv.fr/prix-des-produits-petroliers**
- **Réduction de 50 % des émissions nettes de gaz à effet de serre par rapport au SP95-E10**
- **Possibilité de rouler à toutes les essences (SP95-E10, E85, SP95, SP98) dans un seul et même réservoir**

Le futur Superéthanol-E85, 100 % renouvelable...

Face à l'urgence climatique et aux échéances réglementaires européennes, le Superéthanol–E85 100 % renouvelable sera une alternative crédible à l'essence fossile. Une étude* récente réalisée par l'**IFP Énergies nouvelles (IFPEN)** confirme son fort potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en garantissant des performances conformes aux normes de pollution les plus exigeantes.

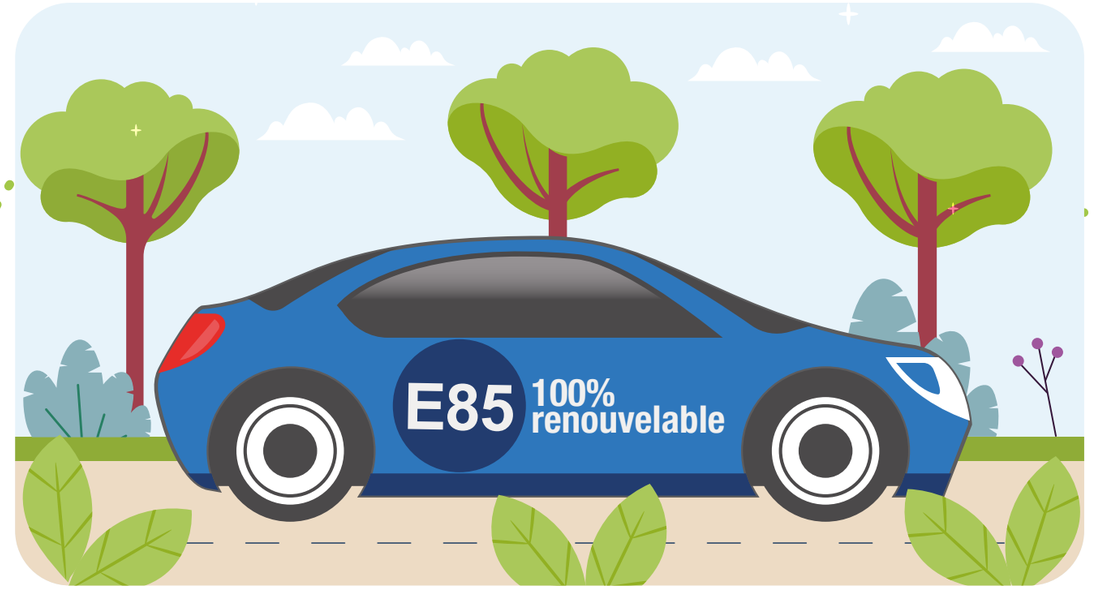

Un cadre réglementaire européen en évolution

Depuis l'adoption du règlement européen sur la décarbonation du parc automobile à l'horizon 2035, la recherche de solutions de mobilité bas carbone s'est intensifiée. Les annonces de la Commission européenne de décembre 2025 confirment que le moteur thermique conservera une place après 2035, notamment à travers les motorisations hybrides et hybrides rechargeables compatibles avec les carburants renouvelables.

Si le véhicule 100 % électrique progresse, il soulève encore des questions liées aux infrastructures, à la production d'électricité et à son empreinte environnementale globale. Dans ce contexte, les carburants liquides renouvelables s'imposent comme une solution complémentaire, immédiatement mobilisable.

Le Superéthanol–E85 répond pleinement à ces enjeux. Contenant jusqu'à 85% de bioéthanol produit à partir de ressources agricoles locales et largement distribué en France, il permet de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre tout en offrant une solution accessible et économique pour accompagner la transition des mobilités.

L'E85 100 % renouvelable : des performances environnementales démontrées

L'étude menée par l'IFPEN a évalué trois formulations innovantes de Superéthanol–E85 100 % renouvelable sur un véhicule flex–E85. Les résultats montrent que ces carburants respectent pleinement les normes Euro 6 sur les polluants actuellement en vigueur et répondent d'ores et déjà aux exigences de la future norme Euro 7, applicable à partir de fin 2026.

Les carburants renouvelables testés reposent sur différentes technologies de production renouvelable :

- **Bioessence (Essence issue d'huiles végétales hydrotraitées – HEFA)** : co–produit du biokérosène aéronautique ;
- **E-essence** : un co–produit de l'e–kérosène, issu de la combinaison de CO_2 capté et d'hydrogène renouvelable via le procédé Fischer–Tropsch ;
- **Dérivé d'éthanol (Ethanol–to–Gasoline)** : une essence produite par transformation chimique de l'éthanol.

Ces résultats confirment la capacité du Superéthanol–E85 100 % renouvelable à réduire significativement les émissions de CO_2 fossile ainsi que celles de polluants réglementés, sans compromettre les performances des véhicules.

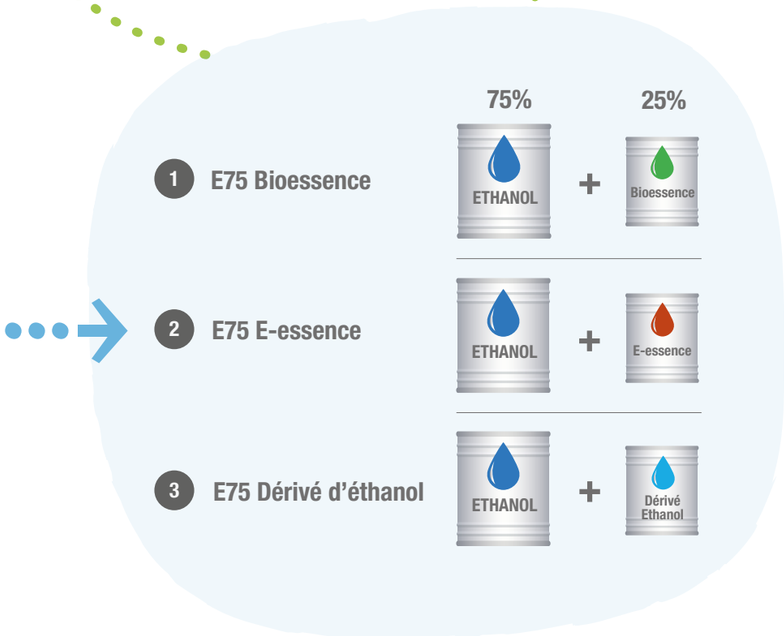

...un carburant d'avenir !

Une solution vertueuse pour les automobilistes et les flottes

La filière française du bioéthanol rappelle l'importance d'intégrer les biocarburants durables dans le panel des solutions de décarbonation. Une étude de l'IFPEN publiée en 2022 montre ainsi que les véhicules hybrides rechargeables fonctionnant au Superéthanol–E85 100 % renouvelable affichent des performances environnementales comparables à celles des véhicules 100 % électriques, notamment pour les berlines.

Cette solution permet aux automobilistes et aux entreprises de réduire rapidement leur empreinte carbone, sans changement radical d'usage ni renouvellement complet du parc automobile.

L'E85 100 % renouvelable : une solution pour aujourd'hui et pour demain

Déjà déployé en Californie, sous forme de mélange éthanol / bioessence où il représente près d'un tiers des volumes d'E85 distribués, le Superéthanol–E85 100 % renouvelable pourrait être introduit en France d'ici 2035 avec la même composition pour commencer.

Pour atteindre l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050, la filière du bioéthanol souligne la nécessité d'offrir aux usagers une diversité de solutions technologiques efficaces, complémentaires et accessibles. Le Superéthanol–E85 100 % renouvelable s'inscrit pleinement dans cette trajectoire.

*étude IFPEN disponible sur bioéthanolcarburant.com

Moins de CO_2, moins de dépendance au pétrole

Une énergie renouvelable immédiatement disponible

Le bioéthanol est à ce jour la seule énergie renouvelable immédiatement disponible pour remplacer partiellement l'essence. Il participe activement à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les transports.
Le bioéthanol produit en Europe permet de diminuer les émissions nettes de gaz à effet de serre de 79 % en moyenne (ePure, 2024).

Contribuer à réduire la dépendance au pétrole

Le bioéthanol fait partie intégrante du bouquet énergétique français. Il est un des atouts majeurs de la France pour réduire ses importations d'énergie dans le secteur des transports.
Avec 44 milliards d'euros, la facture énergétique de la France représente près de 1,7 % du PIB.*
Sa réduction représente donc un enjeu majeur pour le pays.

7,7 % d'incorporation de bioéthanol dans l'essence en 2024
= 1 milliard de litres d'essence à 0,58€/l**
= 580 millions d'euros d'amélioration sur la balance commerciale de la France

* Ministère de la transition écologique et INSEE (2021)
** Source UFIPEM pour 2024

Une filière française agricole en progrès constants

Les pratiques culturales jouent un rôle majeur dans le bilan écologique du bioéthanol. L'agriculture est en progrès constants depuis les années 70. **La ferme France a diminué de 10% ses émissions de gaz à effet de serre entre 1990 et 2019 (source : Ministère de l'écologie).**

L'apport d'engrais a également été fortement réduit. À titre d'exemple, pour le cas de la production de la betterave, les apports d'engrais azotés à l'hectare ont diminué de 60% ces trente dernières années. Dans le même temps, les rendements ont augmenté de plus de 40%.

LE BIOÉTHANOL CONSOMMÉ EN FRANCE : 2,7 MILLIONS DE TONNES DE CO2 ÉCONOMISÉES PAR AN

AGRICULTURE

AMÉLIORATION DES PRATIQUES CULTURALES EN FRANCE

- −10% d'émissions de GES entre 1990 et 2019
- −60% d'apports azotés à l'hectare et hausse des rendements de plus de 40% en 30 ans pour la production de betteraves à sucre

INDUSTRIE

OPTIMISATION DES PROCESS POUR RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

- Production de vapeur en brûlant de la biomasse ou des déchets ménagers, ou par géothermie
- Méthanisation des effluents et de la pulpe
- Captage du CO_2 de fermentation

AUTOMOBILE

SUBSTITUTION D'ÉNERGIE FOSSILE

- Plus de 2,7 millions de tonnes de CO_2 économisées grâce au bioéthanol consommé en France en 2025 (en pur ou dans l'ETBE) (source CarbuRe pour 2025)
- Equivaut à plus d'1 million de voitures sans émissions de CO_2*

RÉDUCTION DE 73% DES ÉMISSIONS DE CO_2*

* Pour le bioéthanol consommé en France – CarbuRe 2025

La France, leader européen du bioéthanol

La France, 1er producteur européen

La France produit chaque année, environ 11 à 12 Mhl de bioéthanol, soit 20% de la production européenne. C'est le premier producteur européen devant l'Allemagne.
La majorité du bioéthanol consommé en France est produit en France.
La France exporte une partie de sa production vers les autres pays européens.
La France produit à partir de matière première française, à près de 100%.

La filière française du bioéthanol c'est :

- une capacité de production annuelle de 14 Mhl
- 12 sites de production
- dont 5 unités industrielles récentes d'envergure mondiale
- près de 9 000 emplois agricoles et industriels, directs, indirects ou induits
- plus d'1 milliard d'euros investis par les agriculteurs et les industriels

Des bioraffineries au cœur de nos régions

Les unités de production de bioéthanol font partie de ce qu'on appelle les bioraffineries. Ces ensembles industriels qui transforment des végétaux en une large gamme de produits : du bioéthanol qui peut se substituer à l'essence, mais aussi des produits alimentaires (sucre, amidon, co-produit pour l'alimentation animale), et du gaz carbonique à usage alimentaire ou traditionnel.

Les bioraffineries françaises, ancrées dans nos territoires, comprennent des amidonneries, des sucreries dont les résidus et déchets de production sont aussi valorisés dans la production de bioéthanol.
Cette industrie a investi dans la réduction de l'utilisation d'énergie fossile **au profit de sources renouvelables** comme la biomasse ou la géothermie, et poursuit ces améliorations.

UNE FILIÈRE DE PRODUCTION D'EXCELLENCE POUR L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

DES AGRICULTEURS MOBILISÉS

55 000 agriculteurs

– de 1% de la surface agricole utile française
Soit 250 000 hectares pour la production de bioéthanol et de ses coproduits alimentaires

100 % de matières premières françaises

+

DES INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS EN FRANCE

12 sites de production

1 Milliard d'euros investis par la filière

5 unités industrielles récentes d'envergure mondiale

=

LA FRANCE QUI GAGNE

0,7 milliard d'euros de CA en 2024[1]

9 000 emplois directs, indirects et induits (source PWC 2014)

560 000 tonnes de pétrole économisées par an[2]

+580 millions d'euros dans la balance commerciale française en 2024 grâce à l'essence non importée[3]

(1) Estimation à partir du volume d'éthanol produit et de la moyenne annuelle éthanol T2 Rotterdam
(2) 2024 : 560 000 tonnes de pétrole économisées
(3) Base moyenne annuelle cotation essence Rotterdam

20 ans SUPERÉTHANOL E85

Toujours plus vert !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION MES STATIONS E85

LOCALISEZ TOUTES LES STATIONS DISTRIBUANT LE SUPERÉTHANOL-E85 DIRECTEMENT SUR VOTRE MOBILE

DISPONIBLE SUR Google play

DISPONIBLE SUR App Store

Communauté Super éthanol E85 Roulons plus vert et moins cher

Retrouvez la communauté « Superéthanol-E85 France » sur les réseaux sociaux

Contact presse

Coriolink

Océane Vilminot
07 84 90 83 16
bioethanol@coriolink.com